

ROYAUME DE BELGIQUE

Intervention de S.E. Monsieur Marc Pecsteen de Buytswerve,
Ambassadeur, Représentant permanent
au

Conseil de sécurité

Débat sur la « Mission d'assistance des Nations unies en
Afghanistan »
New York, le 21.06.2017

Monsieur le Président,

Je remercie le Secrétaire général pour son rapport trimestriel sur la situation en Afghanistan ainsi que le Représentant spécial du Secrétaire général pour son intervention.

La Belgique souscrit à la déclaration de l'Union européenne.

Tout d'abord, je souhaite, à l'instar de ceux qui sont intervenus avant moi, exprimer mes plus sincères condoléances au peuple et au gouvernement afghans pour les victimes des récentes attaques terroristes à Kaboul. La Belgique continuera de se tenir fermement aux côtés de l'Afghanistan dans la lutte contre le terrorisme.

Nous nous félicitons de la récente visite du Secrétaire général en Afghanistan. Cette visite est l'expression de la solidarité internationale pour l'Afghanistan et témoigne de la continuité de l'engagement international en faveur d'une stabilisation durable et pacifique du pays. Nous appuyons pleinement les messages et appels du Secrétaire général ainsi que de son Représentant spécial concernant la préparation des élections, l'importance d'un processus de paix dirigé par les Afghans eux-mêmes, la nécessité d'un effort international concerté contre le terrorisme et le besoin de réussir l'intégration d'un nombre important de rapatriés. Il s'agit là d'éléments clés pour que la transition réussisse et parvienne à surmonter les défis et les risques bien réels. La Belgique, pour sa part, reste déterminée à contribuer à l'effort de la communauté internationale en faveur de l'Afghanistan.

Je voudrais axer mon intervention d'aujourd'hui sur trois points :

- Tout d'abord, soulignons l'importance d'une action durable contre les mines en Afghanistan. Monsieur le Président, la semaine passée, vous avez organisé au Conseil de sécurité un important briefing sur l'action antimines. Malgré les énormes efforts déployés par le gouvernement afghan, avec l'appui d'UNMAS et d'autres partenaires internationaux,, l'Afghanistan reste l'un des pays les plus touchés au monde par ce fléau. Les mines anti-personnel, les engins explosifs improvisés et les restes explosifs de guerre causent d'innombrables victimes civiles et affectent les enfants de manière disproportionnée : plus de 80% des victimes de munitions non explosées sont des enfants. Le défi auquel l'Afghanistan

fait face pour atteindre ses obligations de déminage en vertu de la Convention d'Ottawa en 2023 est considérable. Quant à moi, je suis heureux d'annoncer, Monsieur le Président, que la Belgique a récemment décidé de soutenir un nouveau projet d'UNMAS pour renforcer la capacité de l'autorité nationale afghane chargée de l'action contre les mines (DMAC), en vue de coordonner et de gérer la qualité de toutes les activités d'action anti-mines dans le pays.

- Deuxièmement, j'aimerais souligner notre profonde inquiétude quant à l'impact accru du conflit sur les enfants. Au cours du premier trimestre de l'année 2017, la MANUA a malheureusement documenté une forte augmentation des victimes parmi les enfants. Alors que les forces anti-gouvernementales sont responsables de la grande majorité du recrutement dans des groupes armés, de la torture et d'autres violations à l'encontre des enfants, nous demandons également au gouvernement d'intensifier ses efforts pour mettre en œuvre les engagements qui le concernent. La MANUA a signalé des progrès en ce qui concerne les pratiques de détention pour les enfants, mais il reste important de mettre pleinement en œuvre, à cet égard, la directive publiée en juillet 2016 par la Direction nationale de la sécurité. Trop d'écoles aussi sont encore utilisées à des fins militaires. Nous appelons le Secrétaire général à maintenir une capacité spéciale de protection de l'enfance au sein de la MANUA. Nous souhaitons également réitérer notre appel à toutes les parties au conflit afin qu'elles respectent pleinement leurs obligations en vertu du droit international humanitaire.
- Troisième et dernier point, il est évident que l'amélioration de la coopération régionale et l'action concertée à l'échelle internationale sont essentielles pour progresser de manière significative dans la lutte contre le terrorisme. Je voudrais également réaffirmer l'importance d'un plan d'action national global contre l'extrémisme violent en vue de lutter efficacement contre le terrorisme. La compréhension à partir du terrain des facteurs de radicalisation et de recrutement, ainsi qu'une compréhension adéquate des réseaux de financement du terrorisme, sont des éléments clés pour une action efficace. La Belgique félicite le gouvernement afghan pour les efforts importants entrepris jusqu'ici, par exemple concernant le plan d'action pour lutter contre le financement du terrorisme, et encourage celui-ci à continuer à travailler à un plan d'action national, bénéficiant du soutien et de l'expertise des Nations Unies dans ce domaine.

Merci pour votre attention,